Croix-Rouge et philatélie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **77 (1968)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge et philatélie

Nouveaux timbres de Croix-Rouge

Allemagne fédérale

La série annuelle de bienfaisance au bénéfice partiel de la Croix-Rouge a paru. Elle illustre un conte des frères Grimm, « Frau Holle ».

1967	S. LXIX	10 + 5 pf.	Scène du conte « Frau Holle ». Brun et polychrome.
	S. LXX	20 + 10 pf.	Dito. Vert et polychrome.
	S. LXXI	30 + 15 pf.	Dito. Rouge et polychrome.
	S. LXXII	50 + 25 pf.	Dito. Bleu clair et polychrome.

La même série a paru pour Berlin: Berlin S. XIII à S. XVI.

*

Congo (ex-belge)

Un certain nombre de valeurs de l'émission de 1966 « L'armée au service du pays » ont été surchargées des mots « Nouvelle constitution » et d'une nouvelle valeur. Parmi ceux-ci le 2 fr. représentant des soldats sanitaires soignant un enfant blessé (T. II, page philatélique de la Revue CRS du 15 janvier 1967).

1967	T. III	5 k. sur 2 fr.	Soldats sanitaires et enfant blessé, brassard croix-rouge. Surcharge et nouvelle valeur sur T.II. Bleu/rose/rouge.

Premier jour: 9 octobre 1967. Tirage 40 000 séries.

*

Finlande

Les Postes finlandaises ont émis en novembre une nouvelle série de timbres de Croix-Rouge avec surtaxe. On sait que la Croix-Rouge finlandaise peut faire face à une large part des dépenses qu'impliquent ses diverses activités charitables et sanitaires grâce au bénéfice laissé par ces émissions. Celle-ci est la trente-et-unième, le premier timbre de Croix-Rouge finlandais fut émis en 1922, les émissions régulières commencèrent en 1930.

1967	S. 106	0.20 + 0.03 mk.	Ambulance à cheval. Polychrome.
	S. 107	0.25 + 0.04 mk.	Ambulance automobile moderne. Polychrome.
	S. 108	0.40 + 0.07 mk.	Emblème de la Croix-Rouge.

Premier jour: 24 novembre. Tirage: 800 000.

France

Le 18 décembre, mise en vente générale des deux timbres de Noël de la Croix-Rouge française. Une vente anticipée a lieu les 16 et 17 à Dieppe. La Croix-Rouge a édité à cette occasion divers souvenirs philatéliques: 2 cartes « 1er jour » et 1 enveloppe illustrée. Une plaquette illustrée « La peinture sur ivoire », a été également éditée.

1967	S. 41	0.25 + 0.10 fr.	Le joueur de flûte, statuette en ivoire, croix-rouge. Violet/rouge.
	S. 42	0.30 + 0.10 fr.	Le violoneux, dito. Vert/rouge.
1967	Carnet 16	4 × 0.25 + 0.10 4 × 0.30 + 0.10	S. 41 et S. 42 en blocs de 4, sous couverture illustrée.

Laos

Une série de 3 timbres à surtaxe et 1 bloc-feuillet ont été émis pour le 10e anniversaire de la Croix-Rouge laotienne.

1967	S. 4	20 + 5 k.	Culture aux champs et croix rouge, « Journée anniversaire ». Polychrome.
	S. 5	50 + 10 k.	Dito. Polychrome.
	S. 6	60 + 15 k.	Dito. Polychrome.
1967	Bloc 2	20 + 5, 50 + 10, 60 + 15 k.	S. 4 à 6 en feuillet horizontal. Sur la marge, « 10e anniversaire de la Croix-Rouge Lao ». Polychrome. Dentelé.

*

Samoa et Sisifo (Samoa de l'Ouest)

Une série de 4 valeurs émise le 27 novembre évoque le développement du service sanitaire dans le Pacifique-Sud. Chaque timbre porte une croix-rouge.

1967	T. 1	3 S.	Drapeau et écusson croix-rouge. Soins aux enfants. Bleu/rouge/brun foncé.
	T. 2	7 S.	Dito. Léproserie. Vert clair/rouge/bleu.
	T. 3	20 S.	Dito. Poste mobile de rayons X. Vert noir/rouge/bleu.
	T. 4	25 S.	Dito. Hôpital. Vert olive/rouge/bleu.

*

Turquie

Deux valeurs avec surtaxe au bénéfice partiel du Croissant-Rouge ont été émises à l'occasion de l'ouverture de l'autoroute No 5.

1967	S. LXVIII	60 + 5 k.	Echangeur sur la route express E. 5. Brun/gris/noir.
	S. LXIX	130 + 5 k.	Route express E. 5. Olive/vert clair/noir.

Yougoslavie

Le timbre émis comme chaque année pour la semaine de la Croix-Rouge yougoslave — surtaxe obligatoire — a paru en mai.

1967	B. 25	0.05 D.	Double croix-rouge, « Nedelja Crvenog Krsta 1967 ». Bleu-violet/rouge carmin/vert.

Des vignettes de la Croix-Rouge danoise

Du 7 au 14 septembre, la Croix-Rouge danoise a organisé une campagne d'appel et de propagande. Elle a édité à cette occasion une série de cinq vignettes illustrant des activités croix-rouge en faveur de l'enfance tant au Danemark que dans d'autres pays. Ces cinq vignettes reproduisent chacune une photographie montrant respectivement: le programme alimentaire complémentaire de la Croix-Rouge en Inde; le centre pour enfants asthmatiques en Norvège; l'hôpital-école danois de Kinshasa au Congo; une école pour enfants handicapés à Hongkong; un jardin d'enfants au Danemark. Elles sont vendues en carnet contenant dix feuillets de cinq vignettes différentes, le prix du carnet est d'une couronne. (Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Bulletin philatélique d'octobre 1967.) m.-m. t.

Un catalogue des vignettes suisses de Croix-Rouge

Le catalogue américain des vignettes de Croix-Rouge édité et rédigé par M. Mosbaugh consacre les pages 197 à 213 de cette publication aux vignettes émises en Suisse. Ce chapitre a été fait par notre collaborateur M.-M. Thomas. Il donne la liste et la description des quelques centaines de vignettes émises par le Comité International, la Ligue ou la Croix-Rouge suisse comme par les Samaritains et d'autres œuvres ainsi que par diverses unités de l'Armée suisse (timbres de soldats) en 1914 à 1918 et en 1939 à 1945 et intéressant à un titre ou un autre la Croix-Rouge.*

* Red Cross seals of the world, R. C. Mosbaugh Printing, 606 North Michigan, *Joplin* (Missouri) 64801, U. S. A.

De semaine en semaine

Résultats de la Collecte de mai 1967

Les résultats de la dernière Collecte de mai organisée en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains ont été communiqués et publiés à l'occasion de la Conférence nationale d'automne des présidents de section, des 18 et 19 novembre 1967.
Le produit brut a été de Fr. 1 889 000.—, soit Fr. 94 000.— de plus qu'en 1966. Tous frais déduits, le résultat net qui accuse une augmentation de 2 % par rapport à l'année dernière, s'élève à Fr. 1 589 000.—. Selon le barème en vigueur entre les deux institutions intéressées, cette somme a été répartie à raison de Fr. 1 134 000.— pour la Croix-Rouge suisse (organisation centrale et sections) et de Fr. 455 000.— pour l'Alliance suisse des Samaritains (organisation centrale et sections également). Rappelons à ce propos que le produit de la Collecte de mai de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains est réservé uniquement au financement de tâches nationales assumées au bénéfice de la population suisse dans son ensemble.

La Croix-Rouge suisse constitue une nouvelle commission

Vu l'essor pris ces dernières années par les neuf services d'ergothérapie dépendant des sections de la Croix-Rouge suisse, cette dernière a décidé d'instituer une Commission pour l'ergothérapie qui s'est réunie pour la première fois, à Berne, au mois de novembre dernier. Placée sous la présidence du Prof. B. Steinmann, de Berne, cette nouvelle Commission groupe par ailleurs le Dr H.-P. Gysin, de Berne, fonctionnant comme vice-président, le Dr F. Bärtschi, Glaris, le Dr G.-E. Beck, Lausanne, Mlle Käthe Næff, Zurich, M. H.-R. Œri, Dr en droit, Bâle, Mlle G. Stauffer, directrice de l'Ecole d'ergothérapie de Zurich, et le Prof. W. Taillard, de Genève. La Commission s'adjoindra en outre deux ergothérapeutes de sections de la CRS.